

LEDERZEELE

INFO



Le Conseil Municipal vous informe : Bulletin n° 89 Janvier/Février 2023

Infos sur www.lederzeele.fr et sur Facebook : page « Lederzeele Informations ». Téléchargement gratuit sur votre téléphone de l'application PanneauPocket à partir de « App Store » ou « Google Play » avec Lederzeele comme « favori » en cliquant sur le petit cœur, pour recevoir messages « flash ».

Conseil Municipal : synthèse des réunions du 06 et du 27/02/2023.

- Terres de jeux 2024

La CCHF a proposé sa candidature à l'initiative « Terres de jeux 2024 ».

L'ensemble du conseil municipal a approuvé la candidature de la CCHF et a désigné Monsieur Sébastien LUCHET comme référent pour la commune qui se porte également candidate.

- Marquage passage piéton

Une convention entre le département, la CCHF et la commune pour le marquage et l'entretien des passages piétons, notamment pour les arrêts de bus, a été approuvée par l'ensemble du conseil municipal.

- Orientations budgétaires

Principaux projets potentiels d'investissement pour 2023 pour lesquels les élus se sont prononcés soit pour le maintien en 2023 soit pour un report en 2024 :

- Bâtiment des associations : à prévoir au budget 2023
- Etanchéité de l'Eglise : à réaliser en priorité en 2023
- Porte de l'église : à repeindre en 2023
- Moteur de tintement d'une cloche de l'Eglise : remplacement à différer en 2024
- Cabinet médical : voir l'impact en fonctionnement, pas de coût d'investissement
- Portes des vestiaires du foot : à repeindre en 2023
- Borne IRVE : prévoir en 2023 une borne de recharge rapide pour 2 voitures.
- Changement de l'éclairage du terrain de foot : passage en Led à différer en 2024

La priorité des dépenses d'investissement sera donnée au projet de bâtiment des associations.

- Tarifs communaux

Le conseil municipal a décidé d'augmenter le tarif de location des salles :

- o La grande salle : 280 € pour les Lederzeelois et 370 € pour les extérieurs.
- o La salle de mairie annexe 190 € pour les Lederzeelois et 280 € pour les extérieurs.

Tous les autres tarifs restent inchangés.

- Bâtiment des associations

Le permis de construire a été accordé le 18 janvier 2023.

La CAO (Commission d'Appel d'Offre) s'est réunie le vendredi 3 février 2023.

Les entreprises non retenues ont été avisées par lettre recommandée le 7 février. Après le délai légal de 10 jours, un conseil municipal exceptionnel s'est réuni le 27 février pour analyser les propositions de la CAO, celles-ci ont reçu un avis favorable à l'unanimité suite à délibération.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

- Lot 1a - implantation/gros œuvre : SARL B.G.A. Construction pour 154 180,64 € HT.
- Lot 1b : charpente-toiture/menuiseries extérieures : SARL LACRESSONNIERE ET FILS pour 216 035 € HT.
- Lot 2 électricité : SARL DUYME électricité pour 10 626,65 € HT
- Lot 3 chauffage : SARL DUYME électricité pour 19 200 € HT
- Lot 5 VRD : SARL T.P.R. Alain ROUSSEL pour 35 771,25 € HT.
- Lot 4 plomberie/sanitaire : lot infructueux. Relance à effectuer sous la forme d'un appel à devis.

- **Accueil mercredi**

L'accueil du mercredi sera mis en place à partir de septembre 2023.

L'encadrement sera confié à Proxi Services dont les élus ont approuvé le choix de leur en confier la délégation de service public.

- **Retour des commissions**

Médiathèque : une enquête est annexée à ce bulletin pour recueillir vos avis afin d'améliorer le service. A compter du 11 Mars 2023, la médiathèque sera ouverte le samedi de 10h30 à 11h30 (horaires susceptibles de modification selon les retours de l'enquête). Le mercredi reste inchangé de 9h00 à 11h00.

VIF (Vivons en Forme) : une réunion a eu lieu à la CCHF avec les référents santé des communes. Des formations seront proposées aux agents communaux.

Des séances de sports adaptés seront proposées dans plusieurs communes de la CCHF.

- **Divers**

Consommation électrique : les mesures d'économie énergétique ont été mises en place fin septembre 2022 (notamment concernant l'éclairage public). Par rapport au 4^{ème} trimestre 2021, la consommation d'électricité en kw/h a baissé de 28% au 4^{ème} trimestre 2022.

Défibrillateurs : le défibrillateur de l'école a été installé. Le défibrillateur de la mairie a été vérifié. Une formation à destination des habitants sera prévue dans quelques mois.

Informations pratiques :

- **Sacs jaunes** : ramassage 6 et 20 mars, 3 et 17 avril.
- **Assistante sociale** : l'assistante sociale reçoit le 1^{er} et le 3^{ème} mardi du mois en mairie uniquement sur rendez-vous pris au 03.59.73.46.50.
- **Ecole** : Vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre 2023, contactez Madame Guillain, directrice de l'école, pour tout renseignement et/ou inscription le jeudi au 03 28 62 43 14 ou par mail ce.0594279f@ac-lille.fr
- **CLSH** : le centre de loisirs se déroulera du lundi 31 juillet au vendredi 25 août.

A noter :

Samedi 25 mars 2023 : Ramassage ferraille par la SPAEL → **ne sortez pas votre ferraille avant le jour du ramassage.**

Mercredi 13 avril 2023 : Vous pourrez déposer vos déchets toxiques à la déchèterie de Wormhout, Steen Straete, de 9h à 12h.

Dimanche 16 avril 2023 : Parcours du cœur de 8h30 à 12h, plusieurs itinéraires de randonnées pédestres seront proposés à partir de la Salle de Mairie Annexe.

DERNIERE MINUTE : Village préféré des Français, votez pour **ESQUELBECQ** jusqu'au 10 mars : connectez-vous sur <https://www.francetelevision.fr/et-vous>, cliquez sur l'image du village et validez